



Séjour neige pendant les vacances scolaires



Stages « familles » à Saint-Lary-Soulan

sem.1: du samedi 14 au dimanche 22 février 2026
sem.2: du samedi 21 février au dimanche 1er mars 2026

236€	590€	730€	876€	1030€	1054€
<3 ans	3-5 ans	6 ans	7-13 ans	14-17 ans	>=18 ans

Créée depuis 1957, la station de **Saint-Lary-Soulan** est l'un des domaines skiables des plus vastes des Pyrénées avec plus de 100 km de piste, les skieurs peuvent évoluer de 1700 à 2515 mètres d'altitude sur 3 secteurs : Le Pla d'Adet, Espiaube et Vallon du Portet. Le domaine s'étend sur différents versants avec des configurations différentes : parfois en haute montagne, parfois en forêt... Une richesse de paysages et d'expositions qui garantit de pouvoir skier dans la plupart des conditions météo !

Aujourd'hui la station de Saint-Lary est reliée au village par deux remontées mécaniques : Le Téléphérique au centre du Village et la Télécabine. Au cœur de la Vallée d'Aure et du parc national des Pyrénées, vous serez hébergés au village vacances ULVF « **Les Ramondies** » situé au centre de Saint-Lary et à 2 minutes de marche de la télécabine. Des navettes gratuites desservent, toute la journée à horaires réguliers, le téléphérique, situé à 800m des Ramondies, donnant accès au Pla d'Adet.

Les repas seront pris au village vacances, boissons incluses midi et soir (1/4 vin/pers.).



Le voyage se fera en car grand tourisme de la compagnie Christien Voyages au départ de IMT Bretagne de Plouzane les samedis 14 et 21 février à 20h, et le retour les dimanches 22 février et 1er mars vers 9h.

Les cours de ski alpin sur pistes (à partir de 6 ans) par groupes de niveaux seront assurés par des moniteurs fédéraux diplômés, la priorité étant réservée aux enfants.

En dehors des cours, les enfants seront sous la responsabilité des parents.



Le prix du séjour comprend*:

- l'hébergement** en pension complète (vin compris)
- la taxe de séjour
- la location du matériel*** de ski alpin
- le forfait 6 jours de remontées mécaniques
- les cours de ski alpin
- la licence comprenant l'assurance Medium****
- le transport
- le repas durant le trajet retour



* pour les non-skieurs et ceux qui possèdent leurs propres matériels, demandez le tarif.

** une famille par appartement, lits fait à l'arrivée et serviettes de toilette mises à disposition.

*** des DVA (détecteurs de victimes d'avalanche) seront prêtés gratuitement aux parents désireux de pratiquer le hors-piste, des raquettes pourront également être prêtées gratuitement aux marcheurs.

**** voir <https://ffs.fr/options-dassurance-et-garanties-complementaires>

Le séjour est organisé par le ski club « Monts d'Arrée Glisse » (<https://montsdarreeglisse.clubffs.fr>), du Comité de Ski de Bretagne-Pays de la Loire, affilié à la Fédération Française de Ski (<https://ffs.fr>) et subventionné par le département du Finistère.

Pour tous renseignements: montsdarreeglisse@gmail.com (ou tél: 06 73 32 02 74)

Inscriptions au séjour à Saint-Lary: du 14 au 22 février 2026 ou du 21 février au 1 mars 2026 (cochez la date de votre choix)

300 € /pers. d'arrhes à la réservation¹, solde le 15 janvier 2026, accompagné des renseignements suivants:

NOM	Prénom	Date de naissance	Taille	Pointure	Niveau ²	Adresse postale
						Tel: email:

¹ par chèques vacances (+2.5%) ou par chèque bancaire à l'ordre de « **Monts d'Arrée Glisse** » à l'adresse suivante: **Monts d'Arrée Glisse Kerborc'hel 29280 Plouzané.**

par virement, demandez le RIB de l'association.
par carte bancaires aux adresses suivantes:
<https://www.helloasso.com/associations/monts-d-arree-glisse/paiements/sejour-famille-saint-lary-2026-arrhes>
<https://www.helloasso.com/associations/monts-d-arree-glisse/paiements/sejour-famille-saint-lary-2026-solde>

² non skieur, débutant, initié, confirmé